

Pour extrait certifié

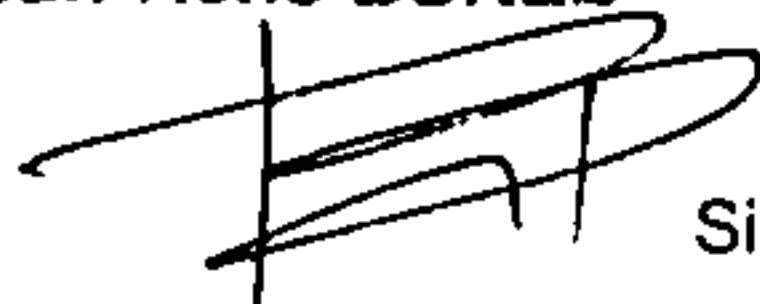
Paris, le

16 MAI 2008

Le Secrétaire Central et

Conseil d'Administration

Jean-René BUREL



NATEXIS PRIVATE EQUITY

650886

Société Anonyme

au capital de 438 456 130 €

Siège social : 5-7, rue de Monttessuy - 75007 PARIS

301 292 959 RCS PARIS

**EXTRAIT
DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 21 JUIN 2004**

Le 21 juin 2004, le Conseil d'Administration s'est réuni à 16 heures, 67, rue de Monttessuy à Paris (7^{ème}).

Greffes du Tribunal de
Commerce de Paris
I M R

Sont présents :

Administrateurs

M. Henry MERLIN, Président,
M. Jean DUHAU, Administrateur Directeur Général,
M. Jacques BEAUGUERLANGE, M. Michel DOLIGE, M. Jean-Claude DETILLEUX,
M. Dominique DIDON, M. Michel GOUDARD, NATEXIS BANQUES POPULAIRES, représenté
par M. François LADAM, M. André-Jean OLIVIER M. François BAUBEAU,
M. Jean-Louis DELVAUX, Mme Caroline JOUBIN, Administrateurs.

19 MAI 2005
356
N° DE DÉPOT

Assistent également à la réunion :

M. Pierre HERVE, Secrétaire Général de NATEXIS PRIVATE EQUITY,
M. Jean-René BUREL, Secrétaire Central de NATEXIS BANQUES POPULAIRES,
Mme Geneviève CONTANT, Secrétariat Central de NATEXIS BANQUES POPULAIRES.

Sont excusés :

M. Jean CRITON, M. Bernard JEANNIN, M. Olivier SCHATZ, M. Alain CAFFI.

Le quorum étant respecté, le Conseil peut valablement délibérer.

Questions diverses

- Démission d'un administrateur

M. Henry MERLIN informe le conseil que M. Michel DEVIANNE a donné sa démission de ses fonctions d'Administrateur de NATEXIS PRIVATE EQUITY.

Les membres du conseil en prennent acte.

- Cooptation d'un administrateur

Après en avoir délibéré, le conseil décide de coopter, en remplacement de M. Michel DEVIANNE, M. Jacques BEAUGUERLANGE en qualité d'Administrateur pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2008.

Cette nomination sera ratifiée lors de la prochaine assemblée générale de NATEXIS PRIVATE EQUITY.

- Pouvoirs pour les formalités

Tous pouvoirs sont donnés à M. Jean-René BUREL à l'effet de certifier conformes les copies ou extraits des présentes qui seront déposés notamment au Greffe du Tribunal de commerce de Paris et pour accomplir les formalités légales.